

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Travaux interdisciplinaires de droit du travail et de la protection sociale (4DR1064)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Bachelor en droit	Exercice: 1 ph	cont. continu	

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante:

PERRENOUD Stéphanie et WITZIG Aurélien, Maîtres-assistants, en collaboration avec les Professeurs Anne-Sylvie Dupont, Jean-Philippe Dunand.

Objectifs:

Les séances de travaux interdisciplinaires servent à compléter les connaissances théoriques et pratiques acquises dans les cours du cursus de Bachelor of Law. Elles permettent aux étudiants d'apprendre à appliquer les règles de droit à des cas concrets et à résoudre des cas pratiques dans une perspective interdisciplinaire.

Contenu:

Résolution de cas pratiques et lecture critique de jurisprudence présentant des questions juridiques relevant de plusieurs matières du droit, dans une perspective interdisciplinaire.

Forme de l'évaluation:

Les travaux interdisciplinaires ne font pas l'objet d'une évaluation indépendante. La matière des travaux interdisciplinaires de droit du travail et de la protection sociale est évaluée dans le cadre des examens des branches concernées, à savoir :

- Droit du travail général
- Droit des assurances sociales.

Documentation:

Les lectures préparatoires sont indiquées au début du cours.

Forme de l'enseignement:

Séances d'exercices.